



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge



04/03/2022

Greffé

N° d'entreprise : **850.731.966**

Dénomination

(en entier) : **Fédération Sportive Wallonie-Bruxelles Enseignement**

(en abrégé) : **FSWBE**

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Site du nouveau St-Servais - rue de Gembloux, 500/20 - 5002 St Servais**

Objet de l'acte : Assemblée générale désignation et démissions des membres au CA et à l'AG et approbation des comptes 2021

Procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2022

ITCF Val Itma – chaussée de Lille, 2 – 7501 Tournai

Présents

M.Evrard Marc	Président FSWBE (mandats de M. Nicaise et de Mme Vandenberg)
M. Bertinchamps Jean-Luc	Vice-président FSWBE (mandats de M. Daerden et M. V. Lessire)
Mme Gennotte Pascale	Secrétaire FSWBE (mandats de M. Ronvaux et M. Grosjean)
Mme Delescaille Jacqueline	Inspectrice honoraire
M.Pierrard Vincent	Directeur AR Bouillon Paliseul
M. Marie Anthony	Administrateur ff HA Lessines
MmeGustin Lina	Administratrice Internat de Frasnes
MmeLefèvre-Marquant Charlotte	Administratrice HA Kain
M.Giesbers Roland	Prof d'éducation physique retraité
M. De Boom Tom	Chargé de mission Brabant
M. Résimont Bernard	Chargé de mission Liège
M.Lahousse Michaël	Chargé de mission du spécialisé
Mme Dawance Véronique	Chargée de mission Luxembourg
M.Verhasselt Michel	Chargé de mission Namur
M. Dubois Jean	Chargé de mission honoraire
M. Dardenne Jean-Michel	Chargé de mission honoraire
M. Potvin Guy	Chargé de mission honoraire (mandat de Mme A. Vets)
M. Waxweiler Serge	Chargé de mission honoraire
M. Folien Christian	Prof éduc phys retraité – Vérificateur aux comptes
Mme Deglume Annick	Secrétaire - comptable FSWBE
MmeSacré Fabienne	Secrétaire FSWBE

Excusés

M. Nicaise Julien	Administrateur général WBE (a donné mandat)
M. Daerden Frédéric	Vice-président WBE – Ministre du budget et de la tutelle WBE (a donné mandat)
M. Ronvaux Jean-Claude	Trésorier FSWBE (a donné mandat)
M. Lessire Vincent	Vice-président FSWBE (a donné mandat)
Mme Vandenberg Jacqueline	Présidente honoraire FSWBE – Inspectrice honoraire (a donné mandat)
Mme Vets Agnès	Inspectrice honoraire (a donné mandat)
M. Grosjean Lionel	Conseiller pédagogique au fondamental (a donné mandat)
M. Croughs Pascal	Directeur EF FWB Esneux
M. Belle Jean-Michel	Directeur AR Namur
M. Delcour David	Directeur AR Nivelles
Mme Rosart Vinciane	Directrice AR Saint-Servais

M. Ney Christian Prof éduc phys EESS Jambes - Vérificateur aux comptes
 Mme Loriaux Emilie Chargée de mission Hainaut
 Mme Goffin Jessyca Administratrice ff HA Ciney
 M. Heinen Vincent Administrateur Internat Eupen

Monsieur le Président ouvre la séance et remercie encore toutes les personnes qui nous font l'honneur de leur présence à cette assemblée générale. Il cite les personnes qui ont demandé à être excusées.

Le quorum de présence est atteint : présents et mandats = 21 votants/26 membres

Monsieur M. Marc Evrard rappelle l'ordre du jour établi dans la convocation

1. Approbation du PV de l'AG du 26 mai 2021

Le PV de l'assemblée générale du 26 mai 2021 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Allocution du Président - M. M. Evrard

M. M. Evrard va essayer de faire un discours le plus optimiste possible et ce malgré des temps plus qu'incertains tant au niveau économique que psychologique.

La situation internationale est plus que préoccupante et survient après deux années difficiles de pandémie, qui rappelons-le a fait six millions de morts.

Cette crise a touché notre fédération sur un total de trois années scolaires et même si depuis deux ans nous tenons le cap. La situation n'en est pas moins difficile.

Depuis 2016, l'équipe des chargés de mission en est déjà à sa troisième version.

Pour l'année scolaire prochaine nous risquons un renouvellement de trois membres de cette équipe, Mme V. Dawance et M. M. Lahousse étant dans leur dernière année (mandat de six ans) sauf si une solution est trouvée auprès du Directeur général des personnels afin d'obtenir une dérogation pour charge de mission spéciale. La FSWBE gardant toujours la main mise sur la re-désignation annuelle des chargés de mission.

Mme Emilie Loriaux en maladie depuis janvier, doit également se positionner sur son renouvellement de charge de mission.

Les professeurs d'éducation physique ont malheureusement été relégués au rôle d'éducateurs durant cette période covid et cela en a démotivé plus d'un.

Au niveau financier nous avons été amputés durant plusieurs années de 50.000 euros de notre dotation et avons assumé cette situation sous la vigilance de notre Trésorier.

La pandémie a entraîné de nombreux reports et annulations au niveau de nos différentes activités.

Notre équipe vient de perdre, coup sur coup, nos trois membres fondateurs, qui étaient la mémoire et piliers de notre fédération.

Mme J. Vandenberg – troisième présidente FSWBE, ne souhaite plus repostuler comme membre d'honneur suite à de nombreux soucis de santé.

Notre Vice-Président, M. V. Lessire étant en maladie longue durée et nous espérons qu'il va très vite retrouver la santé morale nécessaire à l'exercice de ses fonctions au sein de son établissement et au sein de notre fédération.

Notre Trésorier, M. Jean-Claude Ronvaux devait être des nôtres aujourd'hui mais a lui aussi des petits soucis de santé.

Mais regardons le côté positif

Un grand merci aux différentes directions de notre réseau qui continuent à payer leurs cotisations à notre fédération. Et merci à eux d'inspirer leurs élèves afin de développer les activités, ce qui est le but premier de ces cotisations.

En 2020 notre subvention était réévaluée à 183.000 euros

En 2021 notre subvention était à nouveau réévaluée à concurrence de 196.000 euros (le but étant la reprise à temps complet de Mme Deglume à la FSWBE)

Et pour 2022, nous pourrions compter sur 223.000 euros de subvention afin d'assumer le traitement de Mme Deglume sur une année complète.

Nous tenons à en remercier très chaleureusement le conseil WBE d'avoir pris conscience de cette nécessité pour notre fédération.

Notre but étant d'obtenir notre indépendance financière tant vis-à-vis de l'AFFSS que de l'Adeps.

Nécessité pour cela de négocier la reprise de l'autre mi-temps par WBE.

Nous pouvons constater une amélioration au niveau de la reprise des différentes activités et nous sommes les premiers à nous en réjouir.

Projet en AISSB de jeux olympiques belges sous l'égide du COIB.

Futuribles

Où serons-nous l'an prochain ?

Il est vrai nous avons acquis une certaine indépendance financière mais quid de l'AFFSS ?

La communauté française va-t-elle s'inspirer du mode de fonctionnement flamand et se diriger vers une fusion des réseaux mais en débutant par les fédérations sportives scolaires ? Allons-nous tendre vers un MOEV comme en Flandre ?

L'AFFSS deviendra-t-elle le pendant de MOEV ou autre chose ?

L'ensemble du personnel administratif des fédérations constituantes devra dans un tel cas de figure être repris par cette nouvelle structure. Bien entendu, rien n'est encore fait et pour créer une telle structure, il faut des moyens financiers conséquents.

Une réunion est programmée entre les membres de l'AFFSS et la Ministre Désir, le but de celle-ci étant d'essayer de faire prendre conscience de la nécessité de modifier le décret qui est défavorable aux fédérations sportives scolaires.

M. S. Schetgen, nouveau patron du CPEONS et ancien membre du CA AFFSS souhaite un rapprochement entre les dirigeants de l'enseignement officiel.

Nous pouvons constater que les choses pourraient évoluer et l'avenir nous apprendra si c'est pour un mieux.

Pour conclure, M. Evrard tient à remercier chaleureusement Jean Dubois qui a repris la gestion de la province de Hainaut au pied levé faisant suite à la maladie prolongée d'Emilie. Sans lui la province de Hainaut n'aurait aucune activité.

Merci aux anciens, sans eux la FSWBE n'aurait jamais pu tenir le coup. Nous comptons encore beaucoup sur leur bénévolat et leur travail mais les anciens sont là en soutien de la nouvelle équipe, ils ne vont pas continuer à suppléer en permanence.

3. Allocution de la Secrétaire - Mme P. Gennotte

Après cette longue période de Covid, 24 mois, pratiquement la période de gestation d'un éléphant, masqués, en distanciel il a été très difficile pour les chargés de mission de maintenir du lien et d'organiser des choses puisque les circulaires interdisaient l'organisation d'activités sportives ainsi que les déplacements. Il a fallu trouver comment se réinventer, garder l'équipe unie et surtout ne pas sombrer dans l'oubli des bénéficiaires à savoir les chefs d'établissements, les professeurs et les élèves.

Notre belle petite fédération a su composer avec ingéniosité et ce, sous la baguette de notre chef d'orchestre, M. M. Evrard. La FSWBE a su garder le cap.

Et nous voici revenus à un mode de fonctionnement plus ou moins normal, en espérant que la Covid-19 ne reparte pas à la hausse.

Arrivant dans une équipe qui était déjà constituée il a fallu composer avec les absents, les remplacer et nous nous en sortons bien.

Bravo à toute l'équipe !

A notre trésorier qui gère les finances de mains de maître, à nos deux secrétaires administratives et aux chargés de mission.

Merci également au Président pour avoir œuvré à l'augmentation de notre dotation, sans lui rien n'aurait été possible.

A noter également que le catalogue de nos activités continue de s'étoffer et que nous nous en réjouissons !

4. Rapport financier du Trésorier – M. M. Evrard suite à l'absence de celui-ci

M. M. Evrard remercie M. J-CI Ronvaux et Annick pour le travail fourni et analyse les recettes et les dépenses en suivant le bilan comptable qui a été distribué à tout un chacun.

Etat des comptes au 31/12/2021

364.807 euros => Boni de 32.000 euros

Il est important de rappeler que l'an dernier, 55.000 euros ont été ristournés aux écoles affiliées (diminution de 20% du montant de la cotisation et environ 35.000 euros de points de récompense et matériel)

M. Guy Potvin fait remarquer quelques erreurs dans les chiffres, en page « compte de résultats – annexe », le montant total de la colonne A des dépenses est de 303 446,52 € en place de 214 916,18 €, même modification dans le compte d'exécution annuel. Dans cette même page, le total de la colonne A des recettes est de 724 026,89 € au lieu de 621 655,23 € mais ces corrections n'ont pas d'incidence sur les totaux.

Dernière petite modification, dans le tableau de la ventilation des dépenses, le montant des cars privés 2021 pour le Brabant est de 5 737,20 € en place de 4 823,01 €.

Rmq : nous avons toujours en réserve le montant pour payer un éventuel préavis au personnel, mais si cette somme n'était plus en trésorerie, nous savons que WBE pourrait nous allouer le montant nécessaire pour payer ceux-ci.

Nous avons de nouveaux bureaux, ¼ du loyer de ceux-ci sera remboursé en AFFSS, Mme Sacré travaillant à mi-temps à l'AFFSS.

La dotation d'un montant de 223.000 euros pour 2022 devrait être votée ce jeudi au conseil WBE, à noter que le présent bilan est communiqué aux membres du conseil WBE afin de justifier l'augmentation de notre dotation et en juin, sont transmis les rapports d'activités, à la clôture de l'année scolaire.

Il est à noter également qu'il faudra tenir compte de la crise économique actuelle et de l'impact de celle-ci sur les factures de carburant et de chauffage.

Cette augmentation du prix du carburant va sans aucun doute impacter le montant des factures de cars privés, et donc impacter également notre trésorerie.

5. Approbation des comptes pour l'exercice 2021

M. Christian Folien : Prof d'éduc phys à la retraite et M. Christian Ney : Prof d'éduc phys à l'EESCF Jambes, vérificateurs aux comptes, ont approuvé la bonne tenue de ceux-ci.

Les comptes sont approuvés par l'ensemble des membres présents et représentés, décharge est donnée aux administrateurs

6. Projet de budget pour l'exercice 2022

Prévision pour l'année 2022 :

342.475,00 euros en recettes

* dotation CF :	223.000,00 euros
* sponsor fournisseurs :	2.500,00 euros
* sponsor COCOF :	3.100,00 euros
* cotisations écoles :	83.875,00 euros
* divers :	6.000,00 euros
* Non marchands :	9.500,00 euros
* AFFSS :	5.500,00 euros

352.572,00 euros en dépenses

* locations de terrains :	4.000,00 euros	Traitements et charges	113.412 euros
* matériel récompense :	32.500,00 euros	Etat de frais C de M	13.000 euros
* matériel sportif:	15.000,00 euros	Abonnements sociaux	800 euros
* frais administratifs :	226.372,00 euros	Assurance lois	1.000 euros
		Assurances	2.000 euros
		Médailles – Trophées	4.500 euros
		Réparation Matériel	500 euros
		Sécurité	4.000 euros
		Cotisation AFFSS	1.500 euros
		Compétition AFFSS	6.000 euros
		ISF	6.000 euros
		ALE	50 euros
		Frais bureau	13.000 euros
		Informatique	6.000 euros
		Impressions	1.500 euros
		Leasing Copieur	22.000 euros
		Téléphone	8.000 euros
		Leasing crafter	5.070 euros
		Diesel crafter	1.000 euros
		Taxe circulation + Ct	200 euros
		Location locaux adm	15.840 euros
		Charges bureaux	1.000 euros

* arbitrage:	5.000,00 euros
* voiture personnelle :	3.500,00 euros
* cars privés:	40.000,00 euros
* transport en commun	1.000,00 euros
* cars scolaires :	1.200,00 euros
* bénévoles:	5.000,00 euros
* réception :	5.000,00 euros
* divers:	14.000,00 euros
* Challenge FSWBE :	000,00 euros

Budget en déficit de 10.097 euros.

Rmq : les frais administratifs sont augmentés, cela se justifie par la reprise d'Annick Deglume à temps complet mais cette hausse est compensée par l'augmentation de 40.000 euros de notre dotation à cet effet.

Au niveau des compétitions AFFSS : nous avons enfin obtenu de ne payer que la participation de nos élèves aux activités AFFSS sachant que nos écoles payent une cotisation à notre fédération. La participation de nos élèves étant pris en charge par la FSWBE (pour nos écoles en ordre de cotisation).

Au niveau de l'AFFSS également, suite à la reprise de Mme Deglume, ½ poste s'est libéré en AFFSS, nous avons donc demandé l'engagement d'un comptable à temps complet – une entrevue avec deux potentiels candidats pour ce poste se tiendra le 16 mars. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.

Comme signalé précédemment Mme Emilie Loriaux suite à sa maladie, est remplacée temporairement par Jean Dubois que nous remercions encore une fois chaleureusement. Il est certain que sa charge de travail est bien supérieure à un simple bénévolat, une convention volontariat a été signée avec lui à ce sujet.

La proposition budgétaire est approuvée par l'ensemble des membres de l'AG présents et représentés. Une copie de cette proposition budgétaire 2022 a été transmise à la cour des comptes.

7. Election à l'Assemblée générale

Membres effectifs sortants et rééligibles (si candidature)

-Mme Jacqueline Delescaille – Inspectrice honoraire

-Mme Agnès Vets – Inspectrice honoraire

Dans la catégorie Inspectrices honoraires (3 postes à pourvoir dans cette catégorie)

Mme J. Delescaille et Mme A. Vets ont rentré leurs candidatures, elles sont donc rééligibles

-Mme Jacqueline Vandenberg – Membre d'honneur

Dans la catégorie Membres d'honneur (1 poste à pourvoir dans cette catégorie)

Mme J. Vandenberg ne souhaite plus postuler, elle est donc sortante et non rééligible

Dans la Catégorie Chefs d'établissement à l'AG en tant que membres effectifs (8 postes à pourvoir dans cette catégorie)

Aucune candidature

Dans la catégorie Chargé de mission honoraire (1 poste à pourvoir pour cette catégorie)

M. R. Giesbers a rentré sa candidature, il est donc éligible

Entériner l'entrée en fonction des deux nouveaux chargés de mission :

M. Tom de Boom : chargé de mission Brabant wallon Bruxelles capitale en remplacement de M. Roland Giesbers

M. Bernard Résimont : chargé de mission pour Liège en remplacement de M. Olivier Broset

Entériner les décès de nos deux derniers membres fondateurs :

Mme M. Giesbers et M. L. Grosjean

Les candidatures sont soumises au vote des membres de l'AG présents et représentés pour élections

Mme A Vets 21 pour 0 contre

Mme J. Delescaille 21 pour 0 contre

M. R. Giesbers 17 pour 4 contre

Les trois candidatures sont approuvées par les membres de l'AG

Il faut également :

Entériner l'entrée en fonction des deux nouveaux chargés de mission :

M. Tom de Boom : chargé de mission Brabant wallon Bruxelles capitale en remplacement de M. Roland Giesbers

M. Bernard Résimont : chargé de mission pour Liège en remplacement de M. Olivier Broset

Entériner les décès de nos deux derniers membres fondateurs :

Mme M. Giesbers et M. L. Grosjean

M. M. Evrard rappelle que suite aux décès successifs de nos trois membres fondateurs, décision a été prise de leur rendre hommage lors des trois remises de prix de juin 2022

Brabant-Hainaut

Liège-Luxembourg

Spécialisé

Le prix d'honneur sera remis en mémoire de M. Grosjean.

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Le prix de l'effort sera remis en mémoire de M. Delmelle.
Le prix du Fair-play sera remis en mémoire de Mme De Genst – Giesbers.

Cette décision est approuvée par l'ensemble des membres présents et représentés

M. V. Pierrard fait remarquer que la journée olympique est un bon projet mais que l'inspection et les coordonnateurs pédagogiques ne sont plus présents pour accorder leur aide. Qu'il faut également faire face à des professeurs d'éducation physique qui sont parfois démotivés, même si ce n'est pas le cas de tous. Avoir une équipe dynamique aide beaucoup le chef d'établissement, le fait de réévaluer le statut des professeurs permettrait sans doute de les remotiver.

M. M. Verhasselt souligne que dans sa province deux professeurs sont parvenus à mettre le projet FSWBE dans le plan de pilotage de leurs établissements.

Il serait judicieux de revoir nos statuts, les chefs d'établissement devant palier au fait que les membres de l'inspection ne peuvent plus faire partie de notre fédération et que les conseillers pédagogiques sont débordés. Il faudra également revoir la catégorie membres fondateurs, celle-ci ne comprenant plus de membres.

8. Election au Conseil d'administration
Membres effectifs sortants et rééligibles (si candidature)

-Mme Jacqueline Delescaille – Inspectrice honoraire
-Mme Agnès Vets – Inspectrice honoraire
Dans la catégorie Inspectrices honoraires (3 postes à pourvoir dans cette catégorie)
Mme J. Delescaille et Mme A. Vets ont rentré leurs candidatures, elles sont donc rééligibles

-Mme Jacqueline Vandenberg – Membre d'honneur
Dans la catégorie Membres d'honneur (1 poste à pourvoir dans cette catégorie)
Mme J. Vandenberg ne souhaite plus postuler, elle est donc sortante et non rééligible

Dans la Catégorie Chefs d'établissement à l'AG en tant que membres effectifs (1 poste à pourvoir dans cette catégorie)
Aucune candidature

Dans la catégorie Chargé de mission honoraire (1 poste à pourvoir pour cette catégorie)
M. R. Giesbers a rentré sa candidature, il est donc éligible

Entériner l'entrée en fonction des deux nouveaux chargés de mission :
M. Tom de Boom : chargé de mission Brabant wallon Bruxelles capitale en remplacement de M. Roland Giesbers
M. Bernard Résimont : chargé de mission pour Liège en remplacement de M. Olivier Broset

Entériner les décès de nos deux derniers membres fondateurs :
Mme M. Giesbers et M. L. Grosjean

Les votants au CA étant les mêmes que ceux de l'AG
Les trois candidatures sont approuvées par les membres du CA

9. Désignation des vérificateurs aux comptes

Sont désignés comme vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022 :

M. Christian Ney : Prof d'éducation phys. EESSCF Jambes
M. Christian Folien : Prof d'éducation phys. retraité

M. le Président remercie encore une fois toutes les personnes présentes, et lève la séance

Marc Evrard
Président FSWBE

Rapporteur : F. Sacré



Service public fédéral
Justice

Associations, Fondations et Organismes

A compléter en lettres capitales

Formulaire II de demande d'inscription modificative de l'immatriculation dans la BCE

Volet A Identification

1° Numéro d'entreprise : 850.731.966

2° a) Dénomination actuelle

(en entier) : **Fédération Sportive Wallonie-Bruxelles Enseignement**

b) Dénomination nouvelle

(en entier) :

(en abrégé) : **FSWBE**

Sigle éventuel :

3° Forme juridique Association Sans But Lucratif

Autre :

4° Siège

Rue : de Gemboux (site du nouveau Saint-Servais)

N° : 500 Boîte : 20

Code postal : 5002 Localité : Saint-Servais

Pays : Belgique

Lorsque le siège n'est pas situé en Belgique, préciser l'adresse de l'unité
d'établissement en Belgique.

Rue :

N° : Boîte :

Code postal : Localité :

A l'exception
du numéro d'entreprise
et de la dénomination
actuelle (2a), il y a lieu
de compléter dans le
formulaire entier
uniquement
la rubrique concernée
par la modification.

Il y a lieu de mentionner
par préférence l'adresse
de l'établissement
principal
en Belgique.



Service public fédéral
Justice

Mentions à faire par le greffe

Immatriculé au greffe du tribunal de commerce de

Numéro d'entreprise :

Le

Visa du greffier

Sceau du tribunal



(*)
Cocher la lettre N ou C
selon qu'il s'agit d'une
nomination (N) ou d'une
cessation (C) des fonctions

(**)
Numéro du registre national
pour les personnes physiques,
numéro du registre bis
pour les non-résidents
ou numéro d'entreprise
pour les personnes morales

(***)
Date à laquelle la nomination
ou la cessation de la fonction
devient effective

Données supplémentaires

1° Date de l'acte constitutif :

2° Arrivée du terme (uniquement pour les associations et fondations à durée limitée) :

3° Administration, représentation et liquidation (+ représentant légal de la succursale)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
C	67013001118	Broset Olivier	Administrateur	15/03/2022
N	72062804785	Lahousse Michaël	Administrateur	16/03/2017
N	63090235303	Croughs Pascal	Administrateur	26/05/2021
N	53042607196	Bertinchamps Jean-Luc	Administrateur	26/05/2021
N	77101523730	Lessire Vincent	Administrateur	10/03/2020

(****) Pour les OFP,
la mise en œuvre de la
politique générale de l'organisme

4° Gestion journalière (le cas échéant) : (****)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
--				
--				
--				
--				
--				

5° Exercice social (date de fin : JJ / MM) :

6° Date de la dissolution volontaire :

7° Date de la clôture de la liquidation :

Le soussigné, Bertinchamps Jean-Luc agissant comme administrateur, certifie la présente déclaration sincère et complète.

Fait à Saint-Servais, le 26 mars 2022

(Signature)



Service public fédéral
Justice

Mentions à faire par le greffe

Immatriculé au greffe du tribunal de commerce de

Numéro d'entreprise :

04 270 222

Le

Sceau du tribunal



Visa du greffier

(*)
Cocher la lettre N ou C,
selon qu'il s'agit d'une
nomination (N) ou d'une
cessation (C) des fonctions.
(**)
Numéro du registre national
pour les personnes physiques,
numéro du registre bis
pour les non-résidents
ou numéro d'entreprise
pour les personnes morales.
(***)
Date à laquelle la nomination
ou la cessation de la fonction
devient effective.

7046

Données supplémentaires

1° Date de l'acte constitutif :

2° Arrivée du terme (uniquement pour les associations et fondations à durée limitée) :

3° Administration, représentation et liquidation (+ représentant légal de la succursale)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
C	25050832493	De Genst Madeleine	Administratrice	15/03/2022
N	47051605304	Ronvaux Jean-Claude	Administrateur	26/05/2021
N	55061613104	Potvin Guy	Administrateur	26/05/2021
N	53042022228	Vets Agnès	Administratrice	15/03/2022
N	79102712914	Nicaise Julien	Administrateur	26/05/2021

(****) Pour les OGP,
la mise en œuvre de la
politique générale de l'organisme.

4° Gestion journalière (le cas échéant) : (****)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
--				
--				
--				
--				
--				
				N

5° Exercice social (date de fin : JJ / MM) :

6° Date de la dissolution volontaire :

7° Date de la clôture de la liquidation :

Le soussigné, Bertinchamps Jean-Luc agissant comme administrateur, certifie la présente déclaration sincère et complète.

Fait à Saint-Servais, le 26 mars 2022

(Signature)



Service public fédéral
Justice

Mentions à faire par le greffe

Immatriculé au greffe du tribunal de commerce de

Numéro d'entreprise :

Le

Visa du greffier



(*)
Cocher la lettre N ou C,
selon qu'il s'agit d'une
nomination (N) ou d'une
cessation (C) des fonctions.
(**)
Numéro du registre national
pour les personnes physiques,
numéro du registre bis
pour les non-résidents
ou numéro d'entreprise
pour les personnes morales.
(***)
Date à laquelle la nomination
ou la cessation de la fonction
devient effective.

Données supplémentaires

1° Date de l'acte constitutif :

2° Arrivée du terme (uniquement pour les associations et fondations à durée limitée) :

3° Administration, représentation et liquidation (+ représentant légal de la succursale)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
N	76092303759	Résimont Bernard	Administrateur	15/03/2022
C	27100305705	Grosjean Lucien	Administrateur	15/03/2022
N	49111324880	Delescaille Jacqueline	Administratrice	15/03/2022
N	70012720871	Rosart Vinciane	Administratrice	10/03/2020
N	70011122521	Daerden Frédéric	Administrateur	10/03/2020

(****) Pour les OGP,
la mise en œuvre de la
politique générale de l'organisme.

4° Gestion journalière (le cas échéant) : (****)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
--				
--				
--				
--				
--				

5° Exercice social (date de fin : JJ / MM) :

6° Date de la dissolution volontaire :

7° Date de la clôture de la liquidation :

Le soussigné, Bertinchamps Jean-Luc agissant comme administrateur, certifie la présente déclaration sincère et complète.

Fait à Saint-Servais, le 26 mars 2022

(Signature)



Service public fédéral
Justice

Mentions à faire par le greffe

Immatriculé au greffe du tribunal de commerce de

Numéro d'entreprise :



Le

Visa du greffier

(*)
Cocher la lettre N ou C
selon qu'il s'agit d'une
nomination (N) ou d'une
cessation (C) des fonctions

(**)
Numéro du registre national
pour les personnes physiques,
numéro du registre bis
pour les non-résidents
ou numéro d'entreprise
pour les personnes morales

(***)
Date à laquelle la nomination
ou la cessation de la fonction
devient effective

Données supplémentaires

1° Date de l'acte constitutif :

2° Arrivée du terme (uniquement pour les associations et fondations à durée limitée) :

3° Administration, représentation et liquidation (+ représentant légal de la succursale)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
N	56021416721	Dardenne Jean-Michel	Administrateur	26/05/2021
N	73120111715	Pierrard Vincent	Administratrice	26/02/2019
N	51091526729	Evrard Marc	Administrateur	10/03/2020
N	53091411559	Dubois Jean	Administrateur	26/05/2021
N	77081213315	Delcour David	Administrateur	26/02/2019

(****) Pour les OGP,
la mise en œuvre de la
politique générale de l'organisme

4° Gestion journalière (le cas échéant) : (****)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
--				
--				
--				
--				
--				N

5° Exercice social (date de fin : JJ / MM) :

6° Date de la dissolution volontaire :

7° Date de la clôture de la liquidation :

Le soussigné, Bertinchamps Jean-Luc agissant comme administrateur, certifie la présente déclaration sincère et complète.

Fait à Saint-Servais, le 26 mars 2022

(Signature)



Service public fédéral
Justice

Mentions à faire par le greffe

Immatriculé au greffe du tribunal de commerce de

Numéro d'entreprise :

Le 04 Mars 2022

Visa du greffier

Sceau du tribunal



(*)
Cocher la lettre N ou C,
selon qu'il s'agit d'une
nomination (N) ou d'une
cessation (C) des fonctions
(**)

Numéro du registre national
pour les personnes physiques,
numéro du registre bis
pour les non-résidents
ou numéro d'entreprise
pour les personnes morales
(***)

Date à laquelle la nomination
ou la cessation de la fonction
devient effective

Données supplémentaires

1° Date de l'acte constitutif :

2° Arrivée du terme (uniquement pour les associations et fondations à durée limitée) :

3° Administration, représentation et liquidation (+ représentant légal de la succursale)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
N	67080202223	Dawance Véronique	Administratrice	16/03/2017
N	59031940591	Giesbers Roland	Administrateur	15/03/2022
N	70122302959	Belle Jean-Michel	Administrateur	10/03/2020
N	90030232175	De Boom Tom	Administrateur	15/03/2022
N	79110705912	Grosjean Lionel	Administrateur	26/02/2019

(****) Pour les OGP,
la mise en œuvre de la
politique générale de l'organisme

4° Gestion journalière (le cas échéant) : (****)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
--				
--				
--				
--				
--				

5° Exercice social (date de fin : JJ / MM) :

6° Date de la dissolution volontaire :

7° Date de la clôture de la liquidation :

Le soussigné, Bertinchamps Jean-Luc agissant comme administrateur, certifie la présente déclaration sincère et complète.

Fait à Saint-Servais, le 26 mars 2022

(Signature)



Service public fédéral
Justice

Mentions à faire par le greffe

Immatriculé au greffe du tribunal de commerce de

Numéro d'entreprise :

Le

04 MAR 2022
Visa du greffier

Sceau du tribunal



(*)
Cocher la lettre N ou C,
selon qu'il s'agit d'une
nomination (N) ou d'une
cessation (C) des fonctions
(**)
Numéro du registre national
pour les personnes physiques,
numéro du registre bis
pour les non-résidents
ou numéro d'entreprise
pour les personnes morales
(***)
Date à laquelle la nomination
ou la cessation de la fonction
devient effective

Données supplémentaires

1° Date de l'acte constitutif :

2° Arrivée du terme (uniquement pour les associations et fondations à durée limitée) :

3° Administration, représentation et liquidation (+ représentant légal de la succursale)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
N	84060817038	Loriaux Emilie	Administratrice	10/03/2020
C	42010604087	Vandenberg - Lobet Jacqueline	Administratrice	15/03/2022
N	65051944101	Verhasselt Michel	Administrateur	10/03/2020
N	54112409904	Waxweiler Serge	Administrateur	26/05/2021
N	64081913417	Gennotte pascale	Administratrice	26/02/2019

(****) Pour les OGP,
la mise en œuvre de la
politique générale de l'organisme

4° Gestion journalière (le cas échéant) : (****)

(*)	Numéro (**)	Nom et prénom	Qualité	Date (***)
--				
--				
--				
--				
--				

5° Exercice social (date de fin : JJ / MM) :

6° Date de la dissolution volontaire :

7° Date de la clôture de la liquidation :

Le soussigné, Bertinchamps Jean-Luc agissant comme administrateur, certifie la présente déclaration sincère et complète.

Fait à Saint-Servais, le 26 mars 2022

(Signature)